

JOURNAL DE TRAUMATOLOGIE DU SPORT

Recommandations aux auteurs

Les travaux doivent être conformes aux instructions ci-dessous. Elles sont dérivées des normes de présentation des manuscrits proposées par le comité international des rédacteurs de journaux médicaux, connu sous le groupe de Vancouver (international committee of medical journal editors. Uniform requirements for manuscripts submitted to biomedical journals).

ENVOI DES MANUSCRITS

Devront impérativement figurer : l'adresse e-mail de l'auteur, le résumé, l'abstract et les mots clés français et anglais. En l'absence de ces éléments, l'article sera systématiquement renvoyé à l'auteur.

Les manuscrits sont adressés par e-mail à l'adresse suivante : sylvie.besch@hotmail.fr. Le manuscrit est accompagné d'une lettre comportant le nom, le prénom, l'adresse, le numéro de téléphone, le numéro de télécopieur et l'adresse e-mail de l'auteur avec laquelle communiquera la rédaction pour notifier l'accusé de réception, les remarques et/ou éventuelles corrections du comité de lecture.

PRÉSENTATION DU MANUSCRIT

Le texte est dactylographié en corps 12, en double interligne, sur le recto de la feuille A4 (210 × 297 mm) avec une marge de 50 mm, sans ratures ni additions. Le manuscrit est rédigé en français. Le texte comporte dans l'ordre et sur des feuilles séparées : la page de titre, le résumé avec les mots clés par ordre alphabétique, l'abstract avec le titre et les mots clés anglais par ordre alphabétique, le texte proprement dit, les références, les tableaux (un par page) avec leurs légendes en français, les figures (une par page), les légendes des figures en français.

Page de titre

La page de titre comporte les mentions suivantes : le titre (il ne comporte aucune abréviation) ; la traduction du titre en langue anglaise ; l'(les) initiale(s) du ou des prénoms et le nom du ou des auteurs ; un nom est donné en lettres minuscules avec une majuscule à l'initiale ; quand les auteurs appartiennent à des services différents, leurs noms sont suivis de chiffres

en exposant qui renvoient aux services et adresses correspondants ; les intitulés et adresses complètes des services ou organismes d'origine des auteurs, avec mention de l'auteur correspondant—s'il ne s'agit pas du premier auteur—auquel doivent être envoyés la correspondance concernant l'article et le bon à tirer ; l'adresse e-mail de l'auteur correspondant.

Résumés et mots clés

Le résumé et les mots clés français constituent la page 2, l'abstract et les mots clés anglais la page 3. Le résumé ne comporte pas plus de 250 mots. Il s'écrit au passé composé ou à l'imparfait. Il ne comporte que des mots indispensables, aucune référence, aucune abréviation sauf si le mot apparaît au moins quatre fois. Les mots clés, pertinents ou descripteurs, tirés ou traduits de l'Index Medicus : Medical Subject Headings (MeSH), renouvelés chaque année, figurent au bas des résumés, au nombre de cinq au maximum.

Texte

Il débute à la page 4. Le titre du travail, sans indication d'auteur(s) ni d'origine est répété en haut de la première page. Le texte est rédigé dans un style clair concis et précis, sans verbiage ni jargon. Il doit être compréhensible pour un lecteur qui n'appartient pas à la spécialité ou dont le français n'est pas la langue maternelle. Pour ne pas surcharger le texte, il est préférable de ne pas citer le nom des auteurs. Cette restriction ne s'applique pas aux auteurs de publications princeps. En cas de mention de noms d'auteurs dans le texte, s'ils ne sont que deux, les deux cités, s'ils sont plus de deux, le nom du premier auteur est suivi de la mention « et al. ». On ne doit employer que des abréviations courantes. Le terme en entier doit précéder l'abréviation, entre parenthèses, lors de sa première apparition dans le texte, sauf s'il s'agit d'une unité de mesure internationale. L'emploi des abréviations est proscrit dans le titre et, si possible, éviter les résumés.

Les médicaments sont identifiés par leur dénomination commune internationale (sans majuscule à l'initiale), éventuellement suivie, entre parenthèses, du nom de spécialité (majuscule à l'initiale) avec le sigle © et le nom de la firme pharmaceutique, si le

médicament est peu connu. Le nom propre d'un implant est suivi du nom du fabricant. Dans une phrase, les chiffres de zéro à dix s'écrivent en toutes lettres, sauf s'ils sont suivis d'une unité de mesure abrégée. Au début d'une phrase, tous les chiffres s'écrivent en toutes lettres. Le pourcentage est indiqué par le symbole « % ».

Les locutions ou abréviations latines usuelles en français ne s'écrivent pas en italique mais en caractères romains (et al., a priori, in vivo, etc.). Les noms latins taxinomiques s'écrivent en italique, le nom de genre avec une majuscule, le nom d'espèce avec une minuscule (*Staphylococcus aureus*).

Références bibliographiques

Les références sont numérotées selon l'ordre d'apparition dans le texte. Elles sont identifiées dans le texte, les tableaux et les légendes par des chiffres arabes entre crochet. Les numéros sont séparés par des virgules quand il s'agit de deux chiffres consécutifs ou non et par un trait d'union quand il y a plus de deux chiffres consécutifs. Seuls les chiffres extrêmes sont alors cités : (5,7), (9-11), (5,7,9-11,13). L'article ne comporte que les références à des textes qui ont été consultés pour la rédaction du travail. Les références citées doivent être accessibles aux lecteurs. Toutes les références citées dans le texte figurent dans la liste des références et vice versa. Les lettres à la rédaction comportent la mention (lettre) ou (letter) après le titre. Des articles acceptés mais non encore publiés peuvent être référencés. On cite la revue, l'année et le volume avec la mention (à paraître) ou (in press). Les références à des communications personnelles, des thèses, des mémoires, des manuscrits en préparation ou soumis à des revues, ne sont acceptées qu'entre parenthèses dans le texte et ne doivent pas figurer dans la liste des références. Les références sont vérifiées par les auteurs avec les documents originaux. La présentation des références est conforme aux modèles ci-dessous.

Article périodique

Auffray Y, Comtet JJ. Place de l'ostéosynthèse par voie antérieure dans les fractures de l'extrémité inférieure du radius. Lyon Med 1968;31:193-8.

Article d'un supplément à un volume

Allieu Y. Désaxation carpienne d'origine traumatique et carpe adaptatif. Démembrement du concept

d'« instabilité du carpe ». Rev Chir Orthop 1993;79(suppl 1):45-7.

Ouvrage à auteurs multiples avec coordonnateur(s)

Leclercq C, Gilbert A, editors. Lésion de la main chez le sportif. Paris : Frison Roche ; 1997.

Chapitre d'ouvrage

Le Morvan JP, Schul JF. Examen électrologique du syndrome canalair carpien avant et après chirurgie. Etude de nouveaux critères électrophysiologiques suivis de 1 à 6 ans. In: Tubiana R, editors. Traité de chirurgie de la main. Paris : Masson ; 1991. p. 514-20.

Tableaux

Chaque tableau est dactylographié en double interligne sur une page séparée. Chacun comporte en haut le numéro d'appel (en chiffres romains) et le titre (pas plus de 50 caractères), et en bas les notes explicatives (abréviations, sigles). Les unités sont données en tête de ligne ou de colonne. Les tableaux ne font pas double emploi avec les figures.

Figures

Les figures, en noir sur fond blanc doivent être d'excellente qualité, car elles seront éditées sans retouches (mais réduites).

Les schémas sont présentés sur une page A4 (logiciel graphique et imprimante laser). Si la figure est dans le sens vertical, aucun caractère n'est plus petit que 4 mm. Si la figure est dans le sens horizontal, aucun caractère n'est plus petit que 6 mm. Les traits des schémas ont au moins 0,4 mm de large. Les symboles sont normalisés.

Toutes les figures doivent être fournies sur support informatique (voir ci-après). En cas de difficultés, merci de contacter notre service de support technique : authorsupport@elsevier.com

Les légendes en français doivent être fournies sur une page à part en précisant les abréviations. Une figure et sa légende forment un tout qui doit être compris sans recours au texte.

En cas de reproduction partielle ou totale d'un document déjà publié, l'auteur doit impérativement fournir une autorisation écrite de l'éditeur et des auteurs du document. La rédaction se réserve le droit de refuser les figures trop nombreuses ou de qualité insuffisante au regard de l'intérêt de l'information apportée.

Les figures doivent être fournies de préférence en format TIFF (.tif), EPS (.eps), ou JPEG (.jpg). Les formats Word, Powerpoint et Excel sont à proscrire. Pour permettre à l'éditeur d'identifier facilement les figures transmises, il est recommandé

de nommer les fichiers en indiquant le numéro de la figure et le format utilisé. Par exemple : « fig1.tif », pour le fichier de la figure 1 sous format TIFF.

La résolution minimale des figures doit être de 300 DPI pour les photographies en noir et blanc ou en couleur, et de 500 à 1000 DPI pour les graphiques ou schémas. La haute résolution est absolument nécessaire pour l'impression.

La résolution s'exprime en dot per inch (points par pouce) ou points par cm. Valeur minimale requise : 300 dpi pour niveaux de gris (similis) et quadrichromie, 600 dpi pour dessins au trait.

CONFLIT D'INTÉRÊT

Un conflit d'intérêt existe quand un auteur et/ou un co-auteur a des relations financières ou personnelles avec d'autres personnes ou organisations qui sont susceptibles d'influencer ses jugements professionnels concernant une valeur essentielle (bien du patient, intégrité de la recherche...). Les principaux conflits d'intérêt étant les intérêts financiers, les essais cliniques, les interventions ponctuelles, les relations familiales...

Tous les auteurs de la publication doivent déclarer toutes les relations qui peuvent être considérées comme ayant un potentiel de conflits d'intérêt uniquement en lien avec le texte publié

1. **Au cas où il n'existe aucun conflit d'intérêt en lien avec l'article soumis**, la mention suivante doit être ajoutée directement dans le manuscrit : **Conflit d'intérêt : aucun.**

2. **Au cas où il existe un (ou plusieurs) conflit(s) d'intérêt avec un ou plusieurs des auteurs de l'article**, la liste complète de ceux-ci doit être mentionnée en fin de manuscrit (avant les références bibliographiques) et ce conformément à la présentation ci-dessous. Les initiales de(s) l'auteur(s) concerné(s) et le nom de l'entreprise associée sont à ajouter à la liste exhaustive figurant ci-après des conflits d'intérêt potentiels qui sont à déclarer.

Exemples :

C. R., E. L. Intérêts financiers dans l'entreprise **Barbot S.A.**

E. L. Propriétaire, dirigeant, employé, participation à un organe décisionnel d'une entreprise

Autres activités régulières dans l'entreprise **Chups SAS**

J.-J. E. Essais cliniques : en qualité d'investigateur principal, coordonnateur ou

expérimentateur principal pour **RTM SARL**
P. L. Essais cliniques : en qualité de co-investigateur, expérimentateur non principal, collaborateur à l'étude pour **Light & Co**

F. W. Interventions ponctuelles : rapports d'expertise pour **EFS Associated**

M. D. Interventions ponctuelles : activités de conseil pour **SFC**

C. G. Conférences : invitations en qualité d'intervenant pour **KKS & Son**

M. S. Conférences : invitations en qualité d'auditeur (frais de déplacement et d'hébergement pris en charge par une entreprise) pour **Régis SA**

C.-A. S. Versements substantiels au budget d'une institution dont vous êtes responsable **Aphelion**

M. F. Proches parents salariés dans les entreprises visées ci-dessus

A. D. Aucun conflit d'intérêt

3. **Au cas où aucun conflit d'intérêt en lien avec l'article soumis n'a été transmis** par l'auteur (les co-auteurs) la mention suivante sera publiée dans l'article : **Conflit d'intérêt : les auteurs n'ont pas transmis leurs conflits d'intérêt.**

MISE EN PRODUCTION, CORRECTION D'ÉPREUVES, DEMANDES DE REPRODUCTION

En cas de reproduction partielle ou totale, dans le manuscrit, d'un document ou d'une illustration déjà publiés, l'autorisation écrite de l'éditeur et des auteurs doit être impérativement fournie.

Lors de la mise en production du manuscrit accepté pour publication, l'éditeur enverra à l'auteur correspondant un formulaire de transfert de droits par courrier électronique, qui sera dûment complété et signé par l'auteur responsable de l'article pour le compte de tous les auteurs, puis retourné à l'éditeur dans les plus brefs délais. L'auteur désigné pour la correspondance recevra gracieusement des services de l'éditeur un tiré à part électronique au format PDF.

L'auteur correspondant recevra les épreuves électroniques de son article au format PDF, ou par courrier postal si nécessaire. Les modifications portant sur le fond ne sont pas acceptées sur les épreuves. Les corrections se limiteront à la typographie. Les auteurs feront le nécessaire pour retourner à l'éditeur les épreuves corrigées, dans les 48 heures suivant leur réception et ce à toute période de l'année. En cas de retard, l'éditeur se réserve le droit de procéder à l'impression sans les corrections de l'auteur. Dès parution, toute demande de reproduction devra être adressée à l'éditeur.